

INSCRIPTION

Pré-inscriptions (Salon Nautique de Paris 4 décembre 2010) / Inscriptions

Observations/remarques

Lorsque je me suis présenté le 4 décembre 2009 pour pré-inscrire mon projet à la Transat Ag2r, j'avais fait le pari que cette pré-inscription allait être publiée "médiatiquement" de suite (comme ce fut le cas en 2006) et qu'en inscrivant un bateau au nom du nouveau site internet MemoireStBarth.com, site qui allait remplacer c-l-a-s-h.info, la promotion qui en serait ainsi faite serait suffisamment "rentable" au cas où je n'arrivais pas à mener mon projet à terme et que je perdais les 500 euros de frais de dossier non remboursables au profit de l'organisateur, la société Pen Duick... Pour information complémentaire, le seul point névralgique qui ne m'aurait pas permis de mener mon projet à terme aurait été de ne pas trouver le bon co-équipier (comme en 2006).

Je ne sais pas ce qu'il en a été au juste en 2008 (j'aurai peut-être dû me renseigner au préalable, auprès de qui ?), mais contrairement à ce qui s'était passé en 2006, les pré-inscriptions et même les inscriptions définitives n'ont été révélées que très très tard et de façon pour le moins "bizarre"... Sans connaissance de ce qui s'est passé en 2008 donc, cela me laisse à penser que la communication sur les inscriptions a volontairement été verrouillée, et le plus longtemps possible, par l'organisateur à la demande du partenaire principal, de façon à donner le maximum d'éclairage au nom « Ag2r La Mondiale »; c'est à dire de façon à ne pas générer d' "interférences" (ou de les limiter au maximum) avec un quelconque autre nom de sponsor de bateau s'étant inscrit à la course. C'est de bonne guerre : le but de la manœuvre étant bien sûr de faire assimiler le plus rapidement possible le nouveau nom du groupe suite à la fusion et au rajout du diminutif « La Mondiale » à la particule « Transat Ag2r »... Il est très dur en effet d'imposer très rapidement un nouveau nom dans l'inconscient collectif; ainsi, par exemple, personne n'a encore saisi au jour d'aujourd'hui que le site c-l-a-s-h.info était devenu MemoireStBarth.com.

Enfin, pour en revenir à notre affaire, j'en aurai été pour mes frais si je n'avais pas participé à la transat : 500 euros mais pas une seule ligne de publicité au nom du bateau... pourtant pré-inscrit.

CONFERENCE DE PRESSE

Conférence de presse de Paris (30 mars 2010),

Observations/remarques

Absence totalement inexplicable et tout à fait inexpliquée de tout représentant de la collectivité de l'île de Saint-Barthélemy à la table des officiels, précisément entre le maire de Concarneau et le président de la CCI de Quimper-Cornouaille : mais où était donc M. Jean-Pierre Hennequet ?

CONCARNEAU

1) Ville de Concarneau

..., hôtels/logements, ...

Observations/remarques

Parfait, tout par mes propres moyens : mais jusque là rien d'anormal... à moins qu'on puisse être logé gracieusement comme c'est le cas à l'arrivée à Saint-Barthélemy !?

2) Port de Concarneau

..., poubelles de tri sélectif

Observations/remarques

- (...)
- poubelles de tri sélectif : pas assez nombreuses / volumineuses (débordaient les derniers jours) et peut-être mal fléchées / indiquées, voire trop éloignées des pontons : dommage qu'elles n'aient pas été mieux intégrées au village, cela aurait pu constituer un vecteur pédagogique très efficace... surtout avec un bateau inscrit au doux nom de « Trier c'est préserver » : mais où était donc M. Jean-Paul Charte ?

3) Village de course

..., espace skipper, ..., sonorisation du village, ...

Observations/remarques

- espace skipper : trop grand ? trop fréquenté ? par "n'importe qui" ? peut-être parce que le bar y était gratuit ? Une bonne adresse : à révéler aux généreux contribuables de Concarneau !
- (...)
- sonorisation du village : manquait accessoirement une sono dehors lorsque concert à huis clos pour cause de sécurité car capacité maximum du chapiteau atteinte (suis resté bloqué tout le concert de Red Cardell / Dan Ar Braz dehors avec ma fille et ma femme à l'intérieur et la Responsable Événement de la ville de Concarneau me répondant : « skipper ou pas skipper on fait la queue »... ça pour la queue j'ai fait la queue et même jusqu'à Gustavia St Barth).

4) Organisation

Ligne d'inscription, documents de course (Avis de course, IC, avenants...), marquage des bateaux (Marquage course sur coque et voiles, cagnard, pavillons...), ...

Observations/remarques

- documents de course : BOURDES MONUMENTALES dans l'avis de course distribué début décembre 2009, dans les Instructions de course, et dans les attitudes et manœuvres qui ont suivies (plusieurs e-mails - une pseudo réunion de skippers – un vote sans alternative - 2 avenants, l'un annulant l'autre) s'agissant de faire passer le contrat d'accès aux fichiers d'information météo proposé par Météo France via la Classe Figaro. Ce qui a été confirmé par la décision du Jury de la Transat Ag2r La Mondiale rendue le 14 mai 2010 à 14h30 à Saint-Barthélemy suite à la demande de réparation de l'équipage du Figaro 33 : « Les IC auraient pu modifier la règle 41 [ndlr : des Règles de Course à la Voile] comme permis par la règle 86.1(b) [ndlr : des mêmes Règles de Course à la Voile] mais ne l'ont pas fait. **L'adhésion aux fichiers payants Météo-France proposée par la classe Figaro ne se trouvait de ce fait pas autorisée. (...) Le fait de proposer dans les règles de classe l'adhésion à des informations payantes sans avoir modifié la RC 41 constitue une action inadéquate du Comité de Course, du Jury et de l'autorité organisatrice.** »
- documents de course BIS : ce n'est pas dans l'esprit de cette course, « **L'unique transat en double à armes égales** » (sic), que de faire si tardivement, et sans vraiment laisser de choix, une telle proposition de contrat payant d'accès à des fichiers météo (sans compter les coûts de communication qu'une telle proposition induisait)... Et si j'étais richissime procédurier, je demanderais, avec l'appui d'une batterie d'avocat de très gros calibre, le remboursement de tous les frais engagés dans la participation de MemoireStBarth.com à la Transat Ag2r – La Mondiale 2010 au seul chef que l'annexe J des Règles de Course à la Voile stipulent clairement que « *L'avis de course doit contenir (...) tout ce*

qui s'appliquera et qui pourrait aider les concurrents à décider de participer à l'épreuve »... Car je regrette d'avoir participé à cette épreuve du point de vue de cette entourloupe météo.

- (...)
- marquage des bateaux par l'organisateur : à la ramasse totale s'agissant de la distribution... si bien que nous sommes toujours en attente à ce jour du sticker de l'organisateur pour le tableau arrière ! Par ailleurs, il faudrait si possible bien mieux renforcer les œillets des deux cagnards.

5) Réceptions/festivités

Cocktail d'accueil, animation du site, dîner officiel

Observations/remarques

très jolie cadre et formule pour la « présentation des skippers - remise des prix du prologue » si ce n'est peut-être un peu trop intimiste, n'y mêlant / intégrant pas vraiment la "population" concarnoise ?

EN MER

Que pensez-vous du parcours tel qu'il a été proposé cette année ? (Bouée aux Canaries plutôt qu'à Madère)

Parcours avec bouée aux Canaries : si encore il y avait eu une bouée aux Canaries, et rose tant qu'à faire... un « waypoint » vous voulez dire : DÉCEVANT; aux Canaries ou à Madère peu importe mais pas un waypoint; de grâce : une île, un îlet, un îlot, un caillou : de la terre, de la pierre... ce n'est pas ce qui manque dans l'océan Atlantique et il n'appartient pas à une partie des co-skippers de faire pression pour obtenir la modification du parcours de cette course sous prétexte de craindre le dévent d'une île si haute soit-elle. À minima, on met la décision au vote, mais devant l'ensemble exhaustif des co-skippers et en leur donnant le choix... c'est à dire pas du type : voter 1. pour un waypoint ou 2. pour un waypoint, mais un peu moins cher.

Système de positionnement, classements, mode furtif, ...

Observations/remarques

- Système de positionnement / dysfonctionnement : le bateau MemoireStBarth.com n'a pas été repéré par la balise Argos dans les tous premiers classements (premier jour de course) et ce alors qu'il était en tête, faisant seul route directe vers le but : sa performance « du plus grand nombre de mille en 24h calculé sur la distance au but » n'a ainsi pas été prise en compte et homologuée... dommage, cela lui aurait fait 3 « Trophées de la Performance du jour Ag2r La Mondiale » au final et au passage 1000 euros de gains en plus; nous n'y sommes pas vraiment pour grand chose si nous n'avons pas été repéré, n'est-ce pas ? Et peut-être que les instructions de course pourraient être à l'avenir un peu plus souples à ce niveau ? « *Les bateaux non repérés par Argos ne seront pas classés* »... certes, mais MemoireStBarth.com est bien le bateau ayant parcouru le plus grand nombre de mille en 24h calculé sur la distance au but entre le 18 et le 19 avril... inutile d'être mathématicien : il était le seul à faire route direct vers le but... Rendons donc ici à César ce qui appartient César et à Mémoire ce qui appartient à Mémoire.
- classements : 5 classements sont communiqués aux coureurs et au public : à 5, 8, 11, 15 et 19 h heures de France. Pourquoi aucun classement entre 19 h et 5 h ? Ne serait-il pas possible de mieux répartir ces classements sur une période de 24 heures ? Et qu'en est-il de Saint-Barthélemy ? Avec le décalage horaire (- 6 heures), les classements sont ainsi communiqués à 23, 2, 5, 9 et 13 h : donc rien à se mettre sous la dent entre 13 heures et 23 heures ! De plus, à Saint-Barthélemy on se couche tôt : à 23 h généralement on dort; mais on se lève tôt, donc, en exagérant à peine : rien entre 13 heures et 5 heures du matin ! Voilà qui doit être un peu difficile à vivre... Il y aurait peut-être moyen d'intercaler un classement, voire deux, dans l'après-midi et/ou la soirée St Barth ? Par intelligence et respect.

- mode furtif : impeccable, nous avons fait toute la transat en mode furtif.
- (...)

SAINT BARTHELEMY

1) Votre arrivée

Prise en charge après la ligne, contrôle du bateau, accueil au ponton arrivée, restauration (déjeuner/dîner) à votre arrivée

Idéale, idéal, idéaux : vraiment l'art d'être une île par excellence.

(...)

3) Réceptions/festivités

Cocktail d'accueil, animation du site, remise des prix, dîner officiel, postlogue

Observations/remarques

- Cocktail d'accueil : pas d'avis, skippers jamais encore déjà arrivés à la date de ce cocktail [?]; ou alors quand était-ce ? Le coursier MemoireStBarth.com pas encore arrivé ?
- animation du site : la collectivité de Saint-Barthélemy mériterait peut-être de s'investir un peu plus dans l'arrivée et la célébration de cet événement : à l'époque où l'île était encore une commune et les élus presque tous bénévoles, alors oui : vive le bénévolat; mais à présent que l'île est devenue une collectivité territoriale à statut particulier, et que ses élus se sont auto-grassement payés (par vote à l'unanimité du maximum du plafond autorisé), peut-être alors qu'ils devraient aussi changer quelque peu leurs habitudes et ne pas trop tirer sur le bénévolat des autres ? Surtout de ceux à qui reviennent les tâches ingrates ? Ou que ce soit le chercheur d'histoires sur l'eau ou son barman sur le quai.
- remise des prix : en dehors des primes financières sportivement et dûment gagnés par les coureurs (hormis le plus grand nombre de mille en 24h calculé sur la distance au but entre le 18 et le 19 avril), les lots de consolation ne sont radicalement pas à la hauteur des efforts consenties par chacun(e) des " marin(e)s " sur cette course. Autrefois (2000, 2002), les articles publicitaires marqués Ag2r étaient même de qualité : le « sac de marin » offert en 2000 a par exemple fièrement traversé l'atlantique sur MemoireStBarth.com en 2010 ! Aujourd'hui ces lots consistent, entre autres brouilles, en un magazine quasi-publicitaire donc gratuit et en libre distribution par exemple à la capitainerie du Port de Gustavia à deux pas du podium, en deux premiers numéros du magazine des élus de la collectivités de Saint-Barthélemy et en un tee-shirt « l'île par excellence » sans doute refourgué pour écouler les stocks pour cause de changement de label (« L'art d'être une île ») : il ne faudrait peut-être pas trop pousser le bouchon... heureusement que les consommations au bar ne sont pas chères, et ne dit-on pas « malin(e) comme un(e) marin(e) »
- dîner officiel : quand était-ce donc ? Le coursier MemoireStBarth.com pas encore arrivé ?
- postlogue : dans la limite du possible, attendre que tous les bateaux soient arrivés : plus on est de fous plus on rit... et surtout la vache (kiri) !

COMMUNICATION

1) Conférence de presse de Paris

Conférence de presse (30 mars 2010), dossier de presse,

Observations/remarques

- conférence de presse : a-t-on retrouvé Jean-Pierre Hennequet ?
- dossier de presse : une question avait été posée le 10 mars 2010 au « skipper » du bateau MemoireStBarth.com par la société Rivacom en charge de la constitution du dossier de presse : "*vous but au sein de cette édition ?*"; il avait été répondu le lendemain : "*faire une promotion à la hauteur des travaux de recherche du Comité de Liaison et d'Application des Sources Historiques consacrés à la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions dans l'île de Saint-Barthélemy*"... le dossier de presse a été distribué à Paris le 30 mars avec la mention : n.c. pour « non communiqué »... ou peut-être pour « no comment » ?

2) Site internet

..., communiqués, news/dernières infos, ..., photos, ..., communication sur votre bateau,

Observations/remarques

Des erreurs ont été commises de façon récurrente sur l'écriture du nom du bateau MemoireStBarth.com (communiqués, cartographie) à se demander si elles n'étaient pas volontaires ou à en devenir paranoïaque !? Et si au début ces erreurs étaient corrigées sur le site internet de la course, non sans devoir insister et répéter les demandes, à partir du 4 mai plus aucune erreur ne fut corrigé malgré des demandes réitérées et ces erreurs sont donc toujours en ligne aujourd'hui. Le nom du bateau est possiblement ce qu'il y a de plus important et de plus valorisant en matière de communication pour un participant, cela peut se monnayer cher en matière de sponsoring puisque c'est en principe ce qui a vocation à être le plus répété à l'oreille ou le plus répété à l'écrit, ne serait-ce que dans le classement (à condition d'être devant !), plus cher peut-être qu'un bel autocollant, et lorsqu'il s'agit d'une adresse de site internet : l'erreur n'est pas vraiment permise... et la concentration de rigueur, et la rigueur de mise.

Du jamais vu : le service communication de l'organisateur "mettait la pression" pour que les mentions « Transat Ag2r » soient remplacées par « Transat Ag2r La Mondiale » sur le blog logbook.memoirestbarth.com, ce qui fut pris en compte au possible.

Dans le même temps, à la vue des maigres photos disponibles dans la rubrique multimédia du site de la course s'agissant du bateau MemoireStBarth.com, un courriel a été envoyé le 4 mai avec des photos jointes afin que celles-ci soient insérées sur le dit site internet : malgré plusieurs relances, cela n'a jamais été fait.

Des textes savoureux ont été écrits en mer par mon co-équipier, seuls deux d'entre-eux ont été relayés sur le site de la course... dont un a été volontairement tronqué par le service communication de l'organisateur parce qu'il jouait d'humour au sujet du « *vilain directeur de course* » dans la mesure où il avait été publié que le bateau MemoireStBarth.com ne réussirait peut-être pas à finir la transat dans les délais de 7 jours après l'arrivée du premier : tout de même !

Par ailleurs, le site internet de la course paraît se transformer en un "no (wo)man's land" quelques jours avant l'arrivée : pourquoi une telle discontinuité ? pas de pitié pour les derniers ? ou bien est-ce le rhum qui donne trop chaud ?

3) TV, presse, radio

Médiatisation de la course, médiatisation de votre bateau

Observations/remarques

Le nom du bateau (MemoireStBarth.com) ayant été mal écrit à plusieurs reprises sur le site internet de la course, ces erreurs et autres fautes de frappe ont été reprises dans plusieurs articles de presse...ou alors, comme si cela ne suffisait pas, d'autres erreurs sont apparues; et au risque de se répéter : le nom du bateau est possiblement ce qu'il y a de plus important et de plus valorisant en matière de communication pour un participant, cela peut se monnayer cher en matière de sponsoring puisque c'est en principe ce qui a vocation à être le plus répété à l'oreille ou le plus répété à l'écrit, ne serait-ce que dans le classement (à condition d'être devant !), plus cher peut-être qu'un bel autocollant, et lorsqu'il s'agit d'une adresse de site internet : l'erreur n'est pas vraiment permise... et la concentration de rigueur, et la rigueur de mise.

Ressenti du "service de communication" : mauvais traitement du bateau MemoireStBarth.com, si ce n'est "boycott" ?

S'agissant du spot diffusé sur France Télévision, c'est une réalisation très soignée mais sans aucun intérêt pour le sponsor du bateau car le nom de course du bateau n'est pas visible... ou alors, aurait-il fallu se déguiser en MemoireStBarth.com, des pieds à la tête.

METEO

Prestation de Météo France

Observations/remarques

Au risque, une nouvelle fois, de se répéter, mais cette fois plus en détail : il n'était nullement prévu dans l'avis de course de modifier la règle 41 des Règles de Course à la Voile (RCV) comme l'exige pourtant l'annexe J1.2(1) de ces mêmes RCV; d'autre part, l'avenant N°3 aux Instructions de Course modifiait une règle de classe, la mettant ainsi en complet désaccord avec cette règle 41 des RCV, et notamment avec l'article 41(d) : la disponibilité de ces informations météo chez Météo France n'étant pas librement accessible mais bien soumise à conditions. Enfin, l'article 86.1.c des RCV n'autorisant en aucun cas à des règles de classe de modifier l'article 41 des RCV : la règle de classe H.2.14 ainsi amendée pour la durée de l'épreuve par avenants 2 puis 3 était bien nulle et non avenue. Voilà tout le sens de la réclamation posée par l'équipage du Figaro 33.

La décision du Jury de la Transat Ag2r La Mondiale rendue le 14 mai 2010 à 14h30 à Gustavia Saint-Barthélemy lui donne raison : « l'adhésion aux fichiers payants Météo-France proposée par la classe Figaro dans la règle de classe H.2.14 et l'avenant n°3 modifie la RCV 41. (Voir cas ISAF 85) Les règles de classe peuvent changer des règles de course, mais seulement les règles citées dans la règle 86.1(c). La RCV 41 n'y est pas citée et par conséquent **la règle de classe H.2.14 et le §(a) de l'avenant n°3 qui modifient la règle 41 ne sont pas valides et ne peuvent s'appliquer. Les IC auraient pu modifier la règle 41 comme permis pas la règle 86.1(b) mais ne l'ont pas fait. L'adhésion aux fichiers payants Météo-France proposée par la classe Figaro ne se trouvait de ce fait pas autorisée. (...) Le fait de proposer dans les règles de classe l'adhésion à des informations payantes sans avoir modifié la RC 41 constitue une action inadéquate du Comité de Course, du Jury et de l'autorité organisatrice.** »

BIS : ce n'est pas dans l'esprit de cette course, « **L'unique transat en double à armes égales** » (sic), que de faire si tardivement, et sans vraiment laisser de choix, une telle proposition de contrat payant d'accès à des fichiers météo (sans compter les coûts de communication qu'une telle proposition induisait)... Et si j'étais riche, je demanderais, avec l'appui d'une batterie d'avocat de très gros calibre, le remboursement de tous les frais engagés dans la participation de MemoireStBarth.com à la Transat Ag2r – La Mondiale 2010 au seul chef que l'annexe J des Règles de Course à la Voile stipulent clairement que « *L'avis de course doit contenir (...) tout ce qui s'appliquera et qui pourrait aider les concurrents à décider de participer à l'épreuve* »... Car je regrette d'avoir participé à cette épreuve du point de vue de cette entourloupe météo.

CARGO

Prestation ... SDV (Groupe Bolloré), alcool et cigarettes

Observations/remarques

- (...)
- Prestation SDV : Il n'est pas normal que l'intégralité des frais de rapatriement par cargo (approx. 8000 euros) soient encaissés quelque soit les fortunes de mer qui puissent arriver aux concurrents par la suite : il n'est pas normal que l'intégralité de ces frais soient perdus en cas d'abandon prématuré d'un participant et de non retour par le dit cargo; d'autant qu'abandon peut signifier d'autres frais pour ramener le bateau, de Madère, des Canaries ou d'ailleurs... Au pire, un encaissement de la moitié de cette somme mais pas l'intégralité. Le prix total débattu initialement est "globalement" le même qu'il y ait 22, 23, 24, 25 ou 26 bateaux au départ (cf. éditions précédentes) et lors des discussions qui préfigurent aux contrats personnalisés avec les coureurs, il n'y a aucune certitude sur le nombre définitif de bateaux au départ. En conséquence, peut-être qu'une prise en considération d'un nombre moyen d'abandons calculé par rapport aux éditions précédentes pourrait être à ce moment intégré, de façon à soulager un bateau contraint par la suite à l'abandon dans la course et n'atteignant pas Saint-Barthélemy ?
- Dans la mesure où les lots de consolation distribués à St Barthélemy consistent en un tee-shirt « L'île par excellence » et deux magazines des élus territoriaux : le quota imposé, par la Classe Figaro, au niveau alcool et cigarettes autorisés dans les bateaux pour le retour par cargo, est un peu léger : une caisse de 12 bouteilles et 3 cartouches serait un minimum, quoique la cigarette soit une saloperie.

PHARMACIE

Utilisation de la pharmacie du bord

Observations/remarques

Après l'échocardiographie, le test d'effort, le brevet de secourisme, le stage de survie, et le rappel du dt polio, il serait peut-être temps qu'on apprenne à se soigner tout seul ? Du moins à avoir deux trois notions de ce qui se trouve dans la boîte à pharmacie Transat et de comment l'utiliser... c'est qu'il y a de la pilule là dedans : il doit même y avoir de quoi faire des pots belges comme dans le vélo ? ce qui devrait plaire à l'Ag3r Le Mondial. Et si on est mal en point, que le téléphone ne marche plus, comment fait-on pour se soigner et se guérir quand on ne comprend rien au livre du Dr Chauve ? On avale tout ?

CLASSE FIGARO

Cotisation

Observations/remarques

Qu'on ne s'y trompe pas : la "cotisation membre ponctuel" à la Classe Figaro (100 euros) ne porte pas tout à fait bien son nom, correspondant à une adhésion de fin de saison (à partir de début octobre) comme défini dans le règlement intérieur; un règlement intérieur par ailleurs inaccessible sur le site internet de la Classe, quand bien même on aurait cotisé...

Pour participer à la Transat, il faut donc souscrire des cotisations membres associés "skippers" à 300 euros chacune; ce qui revient à payer au total $2 \times 300 = 600$ euros (de préférence le sponsor), mais attention : cela ne donne aucune réduction sur le forfait payant de fichiers Météo France !

La classe serait peut-être bien inspirée de mettre sur pied une formule un peu plus "smooth", un forfait "adapté", ponctuel, pour un sponsor / bateau / équipage qui n'aurait besoin de souscrire que pour la participation à la seule Transat comme unique course dans une saison complète ?

FUTURES EDITIONS

Pensez-vous participez à nouveau à cette épreuve ?

C'était écrit sur un taxi à Saint-Barthélemy : « If you got the money I got the time »

Quels sont selon vous les atouts de cette épreuve ?

C'est de la voile, ouverte à toutes et tous, aux filles (toujours devant), aux garçons, aux vieilles, aux vieux, aux jeunes, aux handicapés moteur (comme moi) et mentaux (comme moi) : la vie quoi...

En double : le solitaire c'est de la connerie, à part pour les français mais du coup ça se recoupe.

De la quasi monotypie : pas évident à maintenir, il faudrait "verrouiller" dès le départ, ouvrir lorsque c'est intelligent et que ça va dans le bon sens y compris celui de la réduction des coûts, puis ne pas trop céder à la pression de quelques skippers.

Presque à armes égales, à l'accès aux fichiers météo payants Météo France près.

Concarneau.

St Barth.

L'engouement des enfants.

Suggestions : départ de Nantes dans deux ans ? Non pas un "faux départ" comme pour la « Solidaire du Chocolat » mais un départ directement devant le « Mémorial de l'abolition de l'esclavage » : parce que la « Route du Rhum », c'est dans l'autre sens.

MERCI DE VOTRE REPONSE.

A TRES BIENTÔT.

de rien; mais... êtes-vous bien sûrs que vous ayez envie de me revoir ?

Do you love me ? Anyway, Jah love me...